

Rapport de développement

durable

2024



Préambule

Le rapport de développement durable est élaboré par les communes de plus de 50 000 habitants, conformément à l'article 255 de la loi du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement et au décret d'application du 17 juin 2011. Il est présenté au conseil municipal, préalablement au débat d'orientation budgétaire.

Les modalités d'élaboration sont les suivantes:

- selon les dispositions de l'article L2311-1-1 du code général des collectivités territoriales,
- par le secrétariat général, en lien avec les services de la ville et du CCAS,
- présenté en commission municipale et en conseil municipal, en préambule du débat d'orientation budgétaire.
- Diffusion : www.mairie-vannes.fr

Ce rapport présente des actions et chiffres 2024 consolidés.

Sommaire

L'Assemblée générale de l'Organisation des Nations unies (ONU) a adopté 17 objectifs de développement durable (ODD), déclinés en 169 cibles pour la période 2015-2030. Ces objectifs et cibles constituent pour les États une feuille de route commune de la transition vers un développement durable, l'Agenda 2030. Trois buts essentiels sont poursuivis : lutter contre les inégalités, l'exclusion et les injustices ; faire face au défi climatique ; mettre fin à l'extrême pauvreté.



Page 3



Page 4



Page 7



Page 9



Page 11



Page 12



Page 18



Page 19



Page 20



Page 22



Page 27



Page 29



Page 36



Page 37



2



Page 44



6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT

L'accès à l'eau potable et l'assainissement étant une compétence de Golfe du Morbihan Vannes Agglomération, elle n'est pas traitée dans ce rapport



Lutter contre la pauvreté

Lutter
contre la
pauvreté

- Rapport et plan d'actions 2024 ici:
- 94 % du plan d'actions est réalisé ou en cours

Depuis la mise en œuvre du plan d'actions en 2020, les principaux indicateurs sociaux de suivi observent une relative stabilité. Les données de l'observatoire social indiquent :

- Une légère baisse de la moyenne annuelle des demandeurs d'emploi sans aucune activité. Le nombre de demandeurs d'emploi toutes catégories est en légère augmentation et concerne les personnes en activité à temps partiel.
- Le nombre de foyers bénéficiaires du RSA a diminué de 20 % en 5 ans.
- Sur le plan de la santé, le nombre de demandeurs de la Complémentaire Santé Solidaire (CSS) non participative est en légère hausse, alors que la CSS participative est en baisse.
- Le nombre de procédures d'assignations en résiliation de bail, significative depuis 4 ans, est en légère baisse. Une majorité d'entre elles va jusqu'à l'assignation au tribunal.

L'ambitieux programme d'actions 2024 a permis d'asseoir de nombreuses actions (détails dans le rapport). A noter qu'en 2024, le CCAS a été retenu pour participer à l'expérimentation nationale 2024-2026 **Territoire Zéro Non Recours**. Il propose des rendez-vous pour étudier les droits auxquels chacun peut prétendre et des outils partagés avec les partenaires associatifs et institutionnels pour simplifier l'ouverture des droits. L'objectif est de garantir que chacun puisse accéder pleinement à ses droits et améliorer ainsi son quotidien.

L'année 2024 a également été marquée par la **signature d'un nouveau contrat de ville 2024-2030**, le 19 septembre 2024, avec une nouvelle géographie prioritaire pour Ménimur et Kercado et la reconnaissance des besoins du secteur de la Bourdonnaye. Cinq enjeux ont été identifiés et nécessitent la mobilisation de moyens spécifiques au-delà du droit commun : l'accompagnement des publics fragiles et la lutte contre l'isolement, la réussite des jeunes, l'accompagnement vers et dans l'emploi, le cadre de vie, et la participation des habitants.



Eliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable

Assurer la sécurité alimentaire des plus démunis

- **L'aide facultative**

Les indicateurs du plan pauvreté indiquent une baisse de 20 % du nombre d'accès à l'épicerie solidaire soit 321 en 2024. Le nombre de repas servis par les restos du Cœur est également en baisse de 22%.

Le CCAS de Vannes est impliqué dans les réflexions liées au fonctionnement de l'épicerie solidaire, vers qui il a dirigé 520 demandes en 2024. La ville met à disposition le bâtiment de l'épicerie et finance annuellement l'AMISEP, gestionnaire de l'épicerie solidaire (10 000 €/an). Par ailleurs, la ville subventionne les Restos du Cœur (8000 €), la Banque alimentaire (2500 €) et la Croix-Rouge Française (3 500 €). Via le Contrat de Ville, elle contribue aux actions des Cuisiniers Solidaires (10230 €) qui œuvrent pour une alimentation saine et contre le gaspillage alimentaire. Des initiatives de collecte de dons alimentaires sont également organisées par le Conseil Municipal des Jeunes.



Jardins familiaux de Beaupré La Lande

- **Le portage de repas pour les personnes âgées, handicapées, ou provisoirement empêchées**

Le service portage de repas à domicile est une réponse aux besoins des usagers ne pouvant préparer eux-mêmes leurs repas, sortant d'hospitalisation ou ne pouvant sortir de chez eux pour faire leurs achats alimentaires. La livraison est assurée pour une consommation 7 jours sur 7 pour le repas du midi.

- **Les jardins familiaux**

La ville propose dans les jardins familiaux de Bernus, Kermesquel, Cliscouët et Beaupré, 150 parcelles mises à disposition des vannetais. La priorité est donnée aux familles avec enfants (couples ou monoparentales), avec la répartition suivante : 50 % pour les demandeurs d'emploi, bénéficiaires des minima sociaux, 25 % à des salariés avec faible revenu, 25 % à des retraités avec faible revenu.



Servir aux plus petits une alimentation saine, sûre, durable et accessible

Eliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable

Aux tout petits, dans les crèches

Une grande attention est portée à la qualité, la fraîcheur, la saisonnalité et la variété des fruits et légumes cuisinés dans les crèches de Vannes. Rappelons qu'ils sont bio, produits en régie, cuisinés et consommés par les crèches qui disposent d'une cuisine. Un menu végétarien (avec ou sans œuf) est programmé une fois par semaine. Un travail sur le gaspillage alimentaire et la valorisation des déchets est fait dans les structures disposant de cuisine, en lien avec le maraîchage qui compose tout ce qui peut l'être.



En 2024, la crèche de Tohannic a été retenue et accompagnée dans la prise en compte et la consolidation de la **santé environnementale au sein de l'établissement**. Plusieurs actions exemplaires ont été signalées notamment la réduction et la prévention des risques liés à la qualité de l'air intérieur, ou la substitution des contenants en plastique par des contenants en verre, inox et céramique pour la partie restauration.

Transition alimentaire, les indicateurs EGALIM 2024

Les déclarations « Ma cantine » informent les parents sur la qualité de la nourriture en 2024. Elles sont affichées au sein des crèches de Ménimur, des Vénètes et de Richemont et incluent la valorisation de la production maraîchère 2024:

- 295 couverts
- 52,5 % de bio (obligation 20 %)
- 26,5 % d'achats durables ou de qualité hors bio
- Soit **79% d'achats durables (obligation 50 %)**



Servir aux enfants une alimentation saine, sûre, durable et accessible

286 012 repas ont été produits par la cuisine centrale en 2024 pour les restaurants scolaires, les accueils de loisirs, le centre de vacances Ty Golfe, l'école Diwan et l'école de l'île d'Arz

- Un indicateur EGAlim stabilisé dans un contexte de crise du bio:
 - 33 % d'achats de produits bio
 - 17 % de produits durables et de qualité hors bio
 - Soit 50 % d'achats durables
- Une lutte contre le gaspillage alimentaire via:
 - la pré-inscription obligatoire des convives
 - la possibilité d'un choix de portion :
 - « grande faim »/ « petite faim »
 - la formation du personnel de restauration
- Un repas végétarien par semaine

Des produits de qualité:

- 100% de produits de la mer et aquaculture EGAlim
- 67% de viandes et volailles en provenance de France
- 1047 kg de légumes produits par la régie maraichère



Etablir un Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE)

Permettre de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être

<https://www.mairie-vannes.fr>



En 2024, la ville a élaboré son 3^{ème} Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE), pour la période 2024 – 2029. Il vise:

- à identifier les secteurs à enjeux aux abords du port, en périphérie immédiate du centre historique, de la gare, et sur les boulevards périphériques, soit une trentaine de voies communales,
- à faire connaître les niveaux de bruit pour de meilleures pratiques d'aménagement (distances séparatrices, protection des bâtiments ...)
- à apaiser la circulation dans les quartiers, ce qui contribue à réduire les bruits de roulement et les bruits moteur,
- à développer des actions limitant la circulation automobile, et favorisant les mobilités douces et vertes.

Le PPBE a été approuvé par le conseil municipal le 30 septembre 2024 et est publié sur le site internet de la mairie

Faire du port un lieu d'animations qui respectent le confort de vie des riverains

La ville de Vannes a lancé une consultation au second semestre 2024 pour une étude acoustique d'envergure. Au-delà du suivi acoustique de l'esplanade Simone Veil, pendant 6 mois (avril à octobre 2025), l'objectif poursuivi est de permettre, en fonction de la jauge et du projet artistique, de satisfaire le public, tout en respectant le confort de vie des riverains.



Surveiller la qualité de l'air

AIR BREIZH - Rapport annuel 2024 - <https://www.airbreizh.asso.fr/>

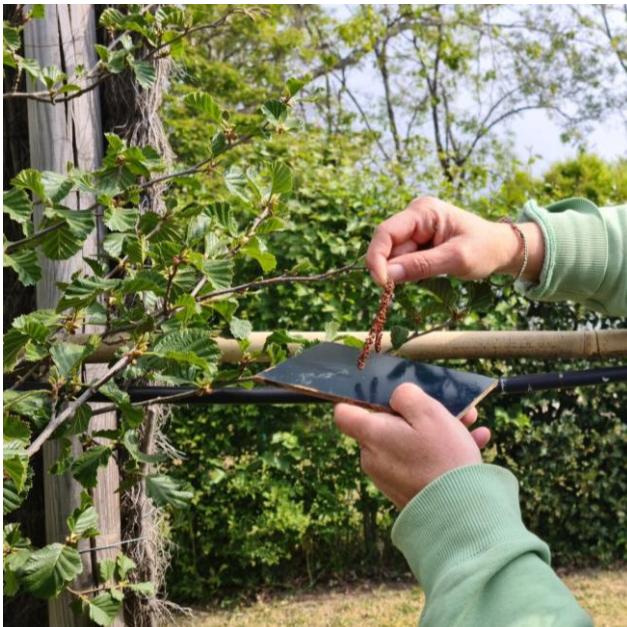
Les mesures de la qualité de l'air, réalisées par l'association Air Breizh sur la station Albert 1^{er} sont représentatives de l'air respiré par la majorité des habitants de l'agglomération.

L'évolution des moyennes annuelles depuis 10 ans pour les polluants réglementés montre une diminution globale des concentrations mesurées dans l'air, tant pour le dioxyde d'azote (NO₂) que pour les particules fines. A l'inverse, en ce qui concerne les niveaux d'ozone, une augmentation légère mais progressive est observée depuis 2016, en lien avec le réchauffement climatique (à l'exception de l'été 2024, maussade). La ville agit en interdisant le brûlage à l'air libre (adopté), en développant avec l'agglomération l'usage du bus et notamment la flotte de bus électrique (1/3 du parc en 2024), le vélo, la marche à pied, et en favorisant la voiture électrique avec le déploiement de bornes de recharge . La promotion des modes de chauffage résidentiels performants est assuré par Golfe du Morbihan Vannes Agglomération, via le dispositif Renovée.

Assurer la surveillance d'Alerte Pollens

Pollinaria de Vannes Conleau : 5^{ème} pollinarium de France, 1700 abonnés, entretenu par la ville

Le pollinarium sentinelle® de Vannes est un jardin composé d'espèces allergisantes rassemblées selon une méthodologie scientifique et dont la pollinisation est surveillée quotidiennement. Ils permettent aux personnes allergiques aux pollens et aux médecins d'avoir connaissance de la pollinisation des espèces allergisantes dès l'apparition des premiers grains de pollen dans l'air.



Chaque jour, un jardinier du service des espaces verts de la ville observe les émissions de pollens, et informe le réseau de surveillance



Assurer
l'accès de
chacun à une
éducation de
qualité, sur
un pied
d'égalité

Offrir aux enfants des écoles de qualité

Dans chacune des 15 écoles publiques maternelles, élémentaires ou primaires, une attention toute particulière est portée au bien-être des enfants scolarisés. Depuis 2022, la ville mène une politique active en matière de végétalisation des cours d'école. Au-delà des enjeux écologiques (détaillés page 25), il s'agit aussi de répondre aux besoins fondamentaux des enfants en matière de vivre-ensemble, de santé et de bien-être, et d'apprentissages cognitifs et moteurs.

Après le verdissement des cours Pape Carpentier en 2022, Calmette en 2023, deux autres chantiers sont engagés en 2024: Cliscouët et Jean-Moulin. Le projet de l'école de Cliscouët a reçu le soutien financier de l'État, dans le cadre du Fonds Vert.



Ecole Jean Moulin

Un travail collaboratif, concerté, engagé

Les enfants participent aux projets, lors de temps d'échanges avec la ville, l'éducation nationale et sa conseillère pédagogique, et avec l'appui du Parc Naturel Régional. Les enfants ont participé à la création de structures en osier vivant, lors d'ateliers animés par une osiericultrice professionnelle.

Un climat scolaire plus paisible

Une enquête a été menée auprès des équipes éducatives et des enfants sur les cours végétalisées et réaménagées, Cliscouët et Jean Moulin.

⇒ Le climat scolaire s'est amélioré :

- Baisse des tensions, des bagarres et donc de la surveillance assurée par les enseignants et les équipes municipales.
- Meilleure répartition des enfants dans les cours qui occupent tous les espaces disponibles.



Offrir aux enfants des écoles de qualité

Les enfants apprécient le large choix d'activités proposées, notamment les jeux et espaces plus calmes. Le terrain de foot a été réduit et transformé en terrain multisports afin de libérer des zones plus égalitaires dans la cour. Les enfants apprécient la végétalisation qui leur apporte ombre, fraîcheur, confort et une diversité d'ambiances. Les nouveaux aménagements sont devenus des repères naturels dans les pratiques quotidiennes de jeu et de repos des enfants (copeaux, cabane, tunnel végétalisé...). Les enseignants investissent également davantage la cour sur le temps de classe : EPS, chant, poésie, dessin, travail sur la nature.

Au-delà des temps de récréation et de jeux, les cours réinventées sont progressivement investies pour des activités éducatives qui prennent appui sur cet environnement renaturé.



Ecole Cliscouët



Ecole Jean Moulin



Egalité femmes hommes

Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et filles

Sur le site internet de la ville:

- Plan d'actions femmes hommes 2021-2026
- Rapport annuel sur l'égalité femmes hommes (*le rapport 2024 sera mis en ligne en décembre 2025*)
- Charte européenne pour l'égalité pour les femmes et hommes dans la vie locale



Au sein de la collectivité « employeur »

Les femmes représentent 56,8 % des agents et 69% des agents de catégorie A sont des femmes. Le salaire moyen global des femmes est supérieur de 1,32% à celui des hommes (dû notamment à une part plus importante de femmes au sein des catégories A et B).

L'index pour l'égalité professionnelle est de 75/100 contre 82/100 en 2023. Cette baisse s'explique par une part plus importante de femmes promues à un avancement de grade (40%) par rapport aux hommes (28,3%) en 2024. Ce rapport évolue chaque année.

En matière d'actions, pour les vannetaises et les vannetais

69 actions du plan d'actions égalité femmes – hommes, sur 77, ont été réalisées soit un taux de près de 90% de réalisation. La ville a programmé «Elles féminin pluriel» en mars 2024 avec 44 événements proposés et 32 000 suivis sur les réseaux sociaux.



Faire preuve de sobriété énergétique

Pour accélérer la transition énergétique de la France, le gouvernement a lancé un plan de sobriété énergétique en juin 2022, avec l'obligation pour les collectivités et les entreprises de baisser de 10% leur consommation énergétique. Les collectivités ont un rôle à jouer sur trois piliers importants : la sobriété énergétique (consommer moins), l'efficacité énergétique (consommer autrement) et l'accélération du développement des énergies renouvelables.

La ville de Vannes y répond en s'engageant sur des actions générant un gain de 2800 MWh d'ici 2024, soit une baisse de 15% de la consommation d'énergie des bâtiments et espaces publics. **Le gain final a été de 17,5% par rapport à la référence de 2021.**



- Les différentes actions menées sur l'exploitation de l'éclairage public avec un passage en LED en masse et la réduction des durées d'éclairage génèrent une économie de 1466 MWh par rapport à 2021. En 2024, il reste 4% des points lumineux à convertir. **L'objectif du plan de sobriété de 1281 MWh de gain est donc dépassé.**
- L'installation de la GTC (gestion technique centralisée) sur 20 sites, et la modernisation du matériel par le remplacement de deux chaufferies municipales y contribue également. Avec une baisse de 1090 MWh en 2024 par rapport à 2021, **l'objectif du Plan de sobriété de 593 MWh est donc dépassé.**
- Pour les autres usages de l'électricité (relamping en éclairage intérieur par exemple), la baisse observée entre 2024 et 2021 représente 255 MWh. **L'objectif du plan de sobriété de 44 MWh de gain est donc dépassé.**

Conversion d'une lanterne en led



Maîtriser les consommations d'énergie

Depuis 2023, le service « stratégies et gestion des énergies » est composé de trois agents chargés du suivi de l'exploitation des installations techniques de chauffage, ventilation et climatisation dans les bâtiments communaux, des contrats d'achats d'énergie et des consommations, du suivi des objectifs du Décret Tertiaire et du plan de sobriété.

Nouveauté 2024

La hausse du prix de l'énergie, effective en 2022, ne s'est répercutee qu'en 2024 avec le nouveau marché de Morbihan Energies. Le service veille à contrôler le parc de compteurs et procède à de nombreux arrêts pour absence de consommation.

Production photovoltaïque

Deux centrales sont actuellement en service :

- Gymnase du Foso: mise en service en septembre 2020, elle produit en moyenne 95 000kWh par an pour une revente totale.
- Piscine Kercado: mise en service en septembre 2019, elle a produit en 2024 74 313 kWh, à usage exclusif de la piscine Kercado.

Les études préalables à l'installation d'ombrières photovoltaïques sur le parking de Bilaire sont en cours de finalisation (installation 2026).

Structuration du bilan énergétique 2024 présenté pages suivantes

- Evolution de la consommation de la ville et des bâtiments
- Evolution de la consommation de chauffage et d'électricité des bâtiments
- Evolution de la consommation électrique des espaces publics
- Bilan de la production solaire photovoltaïque
- Evolution des coûts des fluides électricité et gaz de la ville

L'analyse concerne les bâtiments et les espaces publics (l'éclairage public, les espaces verts, le mobilier urbain et la signalisation). Ne sont pas pris en compte les équipements dont les dépenses énergétiques sont couvertes par des recettes, à savoir la piscine de Kercado, la piscine Vanocéa ainsi que les équipements non gérés par la collectivité, comme les centres d'entraînement des clubs sportifs. Les branchements provisoires ne sont également pas intégrés dans ce périmètre.

Evolution des consommations

Evolution des consommations de la ville

La consommation totale enregistrée en 2024 est de 12 680 MWhEF soit **une baisse globale de - 12%** par rapport à la moyenne des trois dernières années.

Elle comprend :

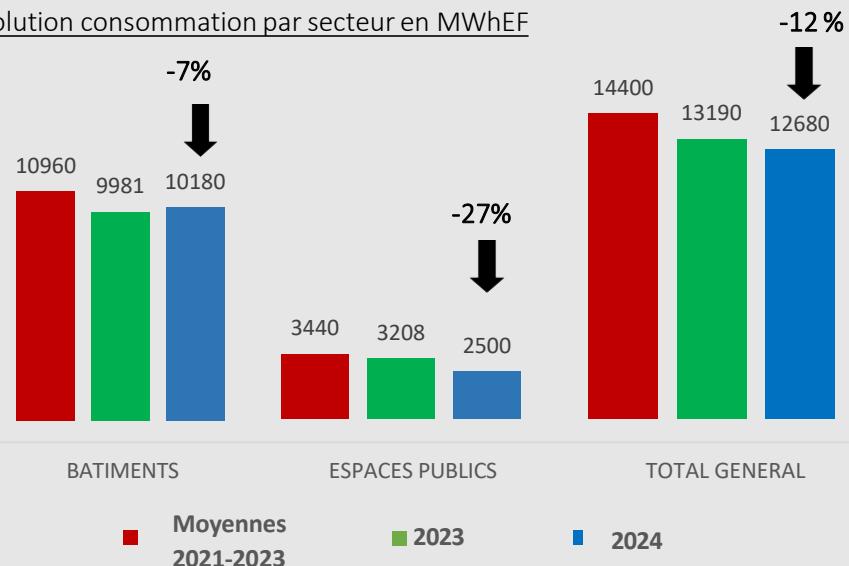
- -7% de consommation pour l'ensemble des bâtiments
- -27% pour les espaces publics (liés à l'éclairage public)

L'évolution de +2% observée entre 2023 et 2024 est liée à une hausse d'activité au stade de la Rabine et au centre sportif de Kercado.

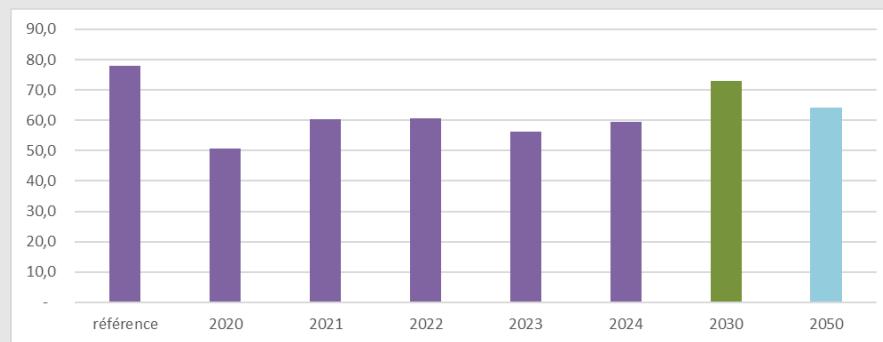
Evolution de la consommation des bâtiments concernés par le Décret Tertiaire

L'ensemble des sites devant répondre aux obligations du Décret Tertiaire ont été déclarés sur la plateforme OPERAT soit 83% de la consommation 2024 du secteur « bâtiments », c'est à dire 56 sites totalisant une surface plancher de 122 019 m². Les hypothèses d'objectifs sont atteintes en 2024.

Evolution consommation par secteur en MWhEF



Performance à atteindre en Kwh EF/m² plancher avec correction climatique



(*) L'ensemble des arrêtés n'est pas publié pour certaine typologie de bâtiments. Les objectifs 2030 et 2050 à atteindre sont donc basés sur des hypothèses et restent à confirmer.
Le nouveau code couleur est le suivant: gaz (jaune), électricité (rouge), fioul (noir), énergies globales (vert).

Kwh EF :Energie Finale est l'énergie livrée au compteur en m³ convertie en Kwh à partir du pouvoir calorifique de l'énergie considérée.

Dju:Degrés jours unifiés qualifient la rigueur climatique et représentent l'écart entre la température d'une journée et 18°C cumulé sur la période hiver (hors juin, été, sept).

Evolution des consommations

Evolution de la consommation électrique des bâtiments

La consommation d'électricité en 2024 est de 4050 MWhEF. Elle reste en baisse de l'ordre de -3% par rapport à la moyenne des trois dernières années (4170 MWhEF), malgré une hausse de +4% entre 2023 et 2024, liée aux activités plus intenses du stade de la Rabine et du centre sportif de Kercado.

Electricité - Evolution des consommations en MWh

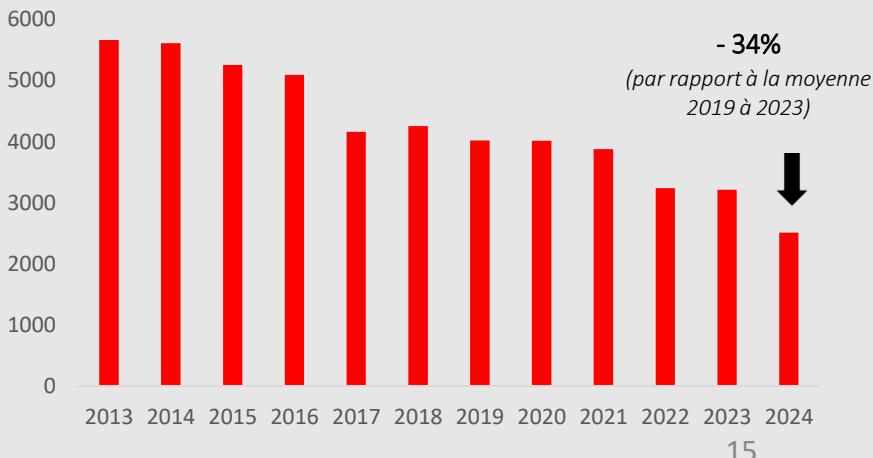


Evolution de la consommation électrique des espaces publics

La consommation d'électricité en 2024 est de 2508 MWh, avec une part d'éclairage public de 83 %.

Les différentes actions menées sur l'exploitation de l'éclairage public avec un passage en LED en masse et la réduction des durées d'éclairage génèrent une économie de 1466 MWh par rapport à 2021, ou -34 % par rapport aux années passées.

Eclairage public - Evolution des consommations en MWh



Evolution des consommations

Evolution de la consommation de chauffage des bâtiments (gaz et fioul)

La consommation chauffage (gaz et fioul), après correction climatique, est de 6941 MWHEF, en 2024. Elle est en baisse de - 2% par rapport à 2023 et de -7% par rapport à la moyenne des trois dernières années.

Dépenses d'énergie

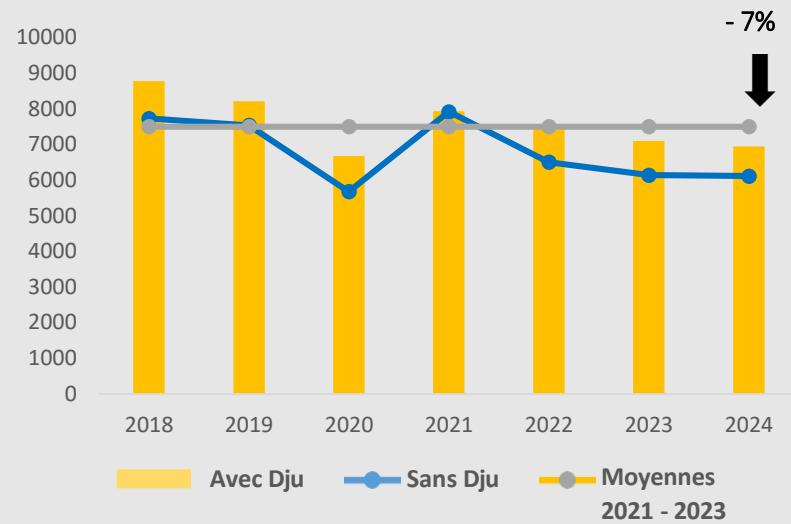
Evolution du coût des fluides de la ville (électricité, gaz, fioul)

(ensemble du périmètre)

Le montant total des factures pour l'ensemble des équipements relevant du périmètre analysé (hors carburants) s'élève à 3 204 324 € TTC(*) pour l'année 2024. La hausse du prix de l'énergie, effective en 2022, ne s'est répercutee qu'en 2024 avec le nouveau marché de Morbihan Energies: +82% par rapport à la moyenne 2021-2023.

Pour l'électricité, les prix sont très avantageux en heures creuses et très élevés en heures pleines. Le gaz a également augmenté fortement.

Chauffage - Evolution des consommations en MWh sans et avec correction climatique



*Ne sont pas intégrées dans ce montant les dépenses énergies liées aux manifestations (branchements provisoires)

Evolution des consommations

Carburants des véhicules

La consommation de carburants enregistrée en 2024 par la flotte des véhicules est de 117 MWh EF, contre 121 MWh EF en moyenne au cours des trois dernières années.

Pour les véhicules légers, fourgonnettes et fourgons, l'électrification est en cours et la baisse des consommations qui s'amorce, sera véritablement visible en 2025. Les investissements 2024 « à faibles émissions » portent sur :

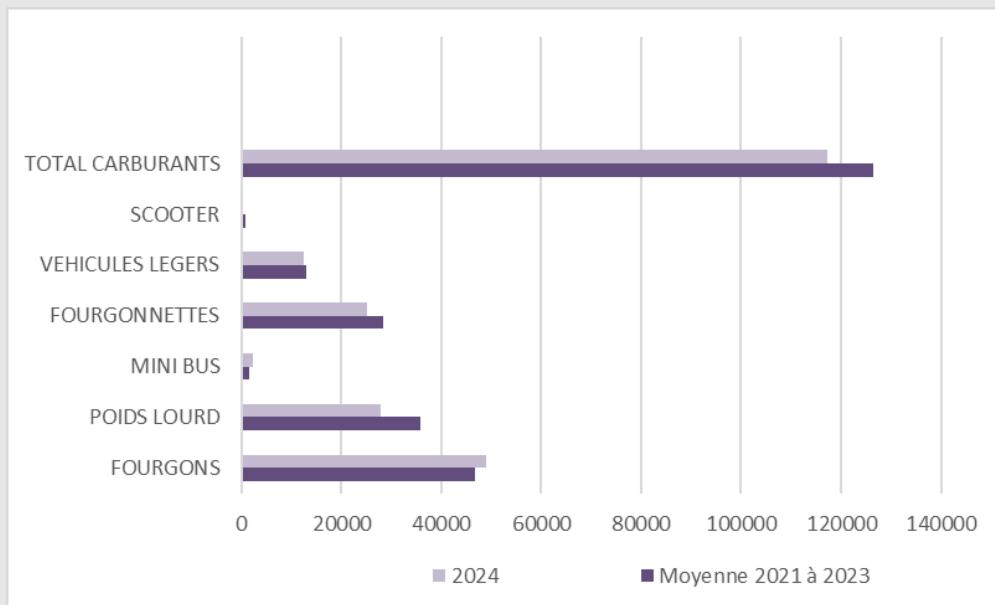
-> 11 véhicules électriques:

- 7 fourgonnettes (dont 1 réfrigérée)
- 3 petits utilitaires
- 1 véhicule léger sans permis

-> 5 véhicules hybrides (électrique/essence)d'occasion

-> 11 vélos à assistance électrique dont 3 pour la police municipale

Evolution des consommations de carburant de la flotte de véhicules en kWh EF





Les ateliers des Espaces conseil emploi

Promouvoir le
plein emploi et un
travail décent pour
tous

JOB COOKING

JEUDI 3 OCTOBRE 2024
10H-14H

Inscription
02 97 02 69 29
07 65 15 62 93
Cuisines du centre
socioculturel
de Kercado

Atelier cuisine & retour à l'emploi

Nouvel atelier destiné aux personnes en recherche d'emploi habitant dans les quartiers de Ménimur et Kercado. Moment de partage, de convivialité, de rencontre et de dégustation avec les acteurs de l'emploi animé par Andréa Diallo, médiateuse à l'Espace conseil emploi.

VANNES RELAIS
anct cités de l'emploi
France Travail
VANNES

La ville de Vannes s'engage aux côtés des acteurs publics, privés et associatifs du secteur de l'emploi, dans le cadre de la politique de la ville, en proposant deux Espaces conseil emploi, dans les quartiers de Kercado et Ménimur. Les deux espaces municipaux coordonnent les actions de ses partenaires locaux sur de nombreuses thématiques:

- L'accueil et l'accompagnement des jeunes
- La mobilité
- L'accompagnement des publics féminins et familles monoparentales
- L'intérim social
- Le parcours de formation
- La mise en relation direct avec les entreprises du territoire

En leur offrant une structure d'accueil, ces partenaires (Pôle emploi, Mission Locale Vannes Relais, NEO 56, CIDFF, Région Bretagne Face 56, AMISEP et le Pôle E2S du Pays de Vannes) peuvent organiser des rendez-vous individuels, des ateliers et mettre à disposition du public l'ensemble de leurs services de proximité.

Premier atelier « Job cooking »

Organisé par l'Espace conseil emploi, huit personnes en recherche d'emploi ont partagé un moment en cuisine. Cet atelier met en contact demandeurs d'emploi des quartiers prioritaires de la ville et structures employeuses, en toute décontraction.



Un pôle d'échanges multimodal à la gare de Vannes

Mettre en place
une infrastructure
résiliente(*)



Grutage des trois tabliers de la passerelle

Le chantier est engagé depuis février 2023 et sera livré fin 2025 avec de nombreux bénéfices attendus :

- Report modal encouragé
- Intermodalité et mobilités douces favorisées
- Espaces apaisés, requalifiés, végétalisés
- Lien urbain entre le Nord et le Sud de la gare
- Accessibilité aux trains améliorée

La passerelle de la gare de Vannes a été grutée dans les nuits des 10 et 11 novembre 2024 pour prendre place à 7 mètres au dessus des voies ferrées. Elle deviendra une liaison cyclo-piétonne rapprochant le nord du sud de la gare.

Un nouveau centre pénitentiaire en 2027

La ville accompagne le projet d'implantation d'un nouveau centre pénitentiaire en 2027

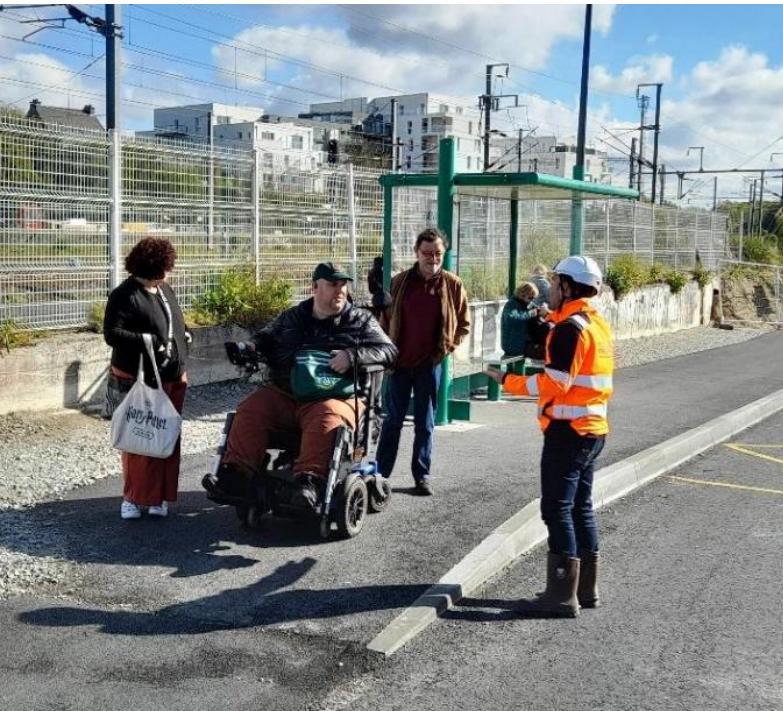
La ville accompagne l'Agence Pour l'Immobilier de la Justice (APIJ) dans ses diverses étapes d'études et de concertations pour la construction d'un nouvel établissement pénitentiaire de 550 places à Chapeau Rouge. Avec un coût global d'opération de 201,65 M€, ce projet, entièrement financé par l'État, présente une envergure inhabituelle. Le contrat de conception réalisation a été confié à l'entreprise Léon Grosse grands projets, qui interviendra à compter d'octobre 2025, pour 2 ans de travaux (livraison fin 2027).



Faire de Vannes une ville accessible à toutes les personnes en situation de handicap

Réduire les inégalités

- Rapport complet d'accessibilité 2024 ici: [//www.mairie-vannes.fr/accessibilite](http://www.mairie-vannes.fr/accessibilite)
- Indice d'accessibilité maximum atteignable sur la voirie (re-expertise 2023): 87,93 %
- Indice vannetais recalculé en 2023: 67,28 % (actualisation en 2026)
- Taux de réalisation de l'Agenda d'Accessibilité Programmée (AD'AP) pour les bâtiments: 84%



Mise en accessibilité au cours des travaux du PEM

Les principaux travaux engagés en 2024 pour la mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics sont:

- La pose de bandes podotactiles et la réfection de nombreux trottoirs,
- La réfection de l'esplanade du port,
- Deux nouveaux sanitaires PMR (Pont vert et étang de Tohannic)
- Une nouvelle place de stationnement adaptée rue Henri Dunant
- La mise en accessibilité du cheminement entre la gare SNCF, routière et l'hôpital pendant les travaux du PEM (avec signalétique spécifique aux PMR)
- La reprise des revêtements des cheminements de la butte de Kérino ou du jardin des Remparts
- Des bancs adaptés au jardin du souvenir et au parc canin, qui permet aux chiens d'assistance d'être en « détente », ce qui est important pour leur équilibre.
- 19 nouveaux arrêts de bus accessibles, 7 plateaux surélevés.

Plusieurs bâtiments ont fait l'objet de travaux de mise en accessibilité: écoles Calmette et Jean Moulin, stade de la Rabine, Halle des Lices, site du Pérenno, Palais des Arts. Une signalétique inclusive est déployée sur les portes d'entrée du centre administratif municipal, notamment pour le handicap cognitif et dans le cadre du renouvellement de la signalétique du conservatoire et de la médiathèque du Palais des Arts.



Faire de Vannes une ville accessible à toutes les personnes en situation de handicap



Accès à la culture et aux évènements

242 visiteurs en situation de handicap ont été accueillis sur 10 mois au programme « Les visites adaptées » du musée des beaux-arts.

Accès aux sports et loisirs

- 26 personnes ont pu vivre une expérience unique aux Jeux Paralympiques de Paris, lors d'un déplacement organisé par la direction Sports-Loisirs.
- 800 écoliers ont assisté aux séances d'entraînements et matchs de l'équipe de France de Rugby fauteuil, accueillie à la Salle omnisports de Kercado.
- Une ludothèque adaptée a été inaugurée par l'association APF France Handicap du Morbihan.
- 4 associations vannetaises ont participé aux sessions du programme « Club inclusif » mis en place par Le Comité Paralympique et Sportif Français (CPSF) et financé par la ville et GMVA.
- Enfin, des éducateurs sportifs ont encadré des séances d'escalade ou d'athlétisme auprès de personnes en situation de handicap

L'accueil de l'enfant en situation de handicap est possible de la petite enfance (23 enfants en 2024) jusqu'en ALSH (22 enfants accueillis), avec des personnels formés (Handicap56) et de la coordination par un référent santé accueil inclusif en crèche ou une coordinatrice dédiée à l'inclusion en périscolaire.

A noter qu'à l'initiative de la commission communale d'accessibilité, **un travail de recensement des logements sociaux accessibles** est en cours auprès des bailleurs sociaux.



Ajuster la planification urbaine aux enjeux de développement durable



Projet Rive Gauche

L'année 2024 a été consacrée à la préparation de la phase opérationnelle et plus particulièrement à la réalisation des études nécessaires à la conception définitive du parc urbain de la rive Gauche. La concertation s'est poursuivie auprès des clubs sportifs dans le cadre de l'étude de pré-programmation de la future base nautique. La consultation opérateur pour l'extension Nord de la capitainerie a été lancée.

Réhabilitation de l'ancienne école normale d'institutrices dans le quartier de la Rabine

En 2024, la concertation est menée avec les riverains (deux réunions en mars et décembre 2024), les associations sportives qui fréquentent le gymnase Yvonne Sauvet et le conseil d'école de la Rabine (mars 2024), et le conseil de quartier (avril 2024). Parallèlement, l'appel à projet a été lancé. Après une première phase de candidature, quatre groupements d'opérateurs ont été retenus en juin pour proposer leur projet de réhabilitation et transformation de ce patrimoine du 19ème siècle.

L'année 2024 a été marquée par l'approbation et l'entrée en vigueur de la modification n°3 du Plan Local d'Urbanisme. Cette modification ambitieuse a notamment permis :

- de refondre l'ensemble des 19 Orientations d'Aménagement et de Programmation permettant de développer près de 3000 logements sur les dix prochaines années,
- de renforcer la **protection du patrimoine arboré du Bois du Vincin** par la mise en place d'un Espace Boisé Classé,
- d'intégrer de nouvelles dispositions réglementaires pour favoriser le **développement du stationnement vélo** dans les opérations de construction neuve.

Concerter autour des projets urbains



Inciter et accélérer la rénovation de l'habitat en centre-ville



Rue Saint Salomon

La ville et l'agglomération de Vannes sont engagées avec l'ANAH, la Banque des Territoires et Action Logement dans une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de Renouvellement Urbain (OPAH RU) de 2021 à 2026. Les orientations définies consistent à rééquilibrer le peuplement du centre-ville, mobiliser le parc vacant et dégradé, préserver le patrimoine et embellir les linéaires en cours de déqualification, et maintenir une offre commerciale diversifiée.

Cette démarche est réalisée en étroite collaboration avec le bureau Urbanis, en charge de l'animation de l'Opah Ru. Son bilan 2024 indique:

- 19 copropriétés en difficultés (sur les 24 identifiées) sont engagées dans un programme de travaux avec une mission de maîtrise d'oeuvre validée en Assemblée générale dont 4 avec travaux démarrés/finalisés
- 92 % des projets concernés par la campagne de ravalement obligatoire sont en cours (de la demande de chiffrage à la finalisation)
- 5 nouvelles mesures coercitives ont été engagées en 2024 sur l'habitat indigne
- L'arrêté préfectoral déclarant d'utilité publique l'opération de restauration immobilière du centre-ville de Vannes a été adopté le 25 juillet 2024. Il concerne 41 logements.

Mettre en valeur le patrimoine en site patrimonial remarquable

La ville de Vannes accorde aux propriétaires privés des aides financières pour les travaux de ravalement dans le Site Patrimoine Remarquable (aides incitatives ou campagnes de ravalement obligatoires dans le cadre de l'OPAH-RU). En 2024, la commune a consacré 288 904 € de subventions à la restauration du patrimoine bâti privé. Afin de préserver et de mettre en valeur l'identité des différents quartiers et rues, un guide de recommandations pour la mise en couleur des façades a été élaboré (centre ville).

Encadrer les meublés de tourisme pour favoriser le logement permanent

Afin de limiter les impacts des meublés de tourisme sur le marché du logement, la ville a œuvré, en partenariat avec GMVa, à la mise en place d'une réglementation de maîtrise des meublés de tourisme. Ainsi, les conditions de location des meublés de tourisme sur la commune de Vannes changent à compter du 1er mai 2024. Cette politique publique fera l'objet d'une première évaluation à l'automne 2025.

Soutenir le dispositif « 1 toit 2 générations »

En 2023, la ville de Vannes a signé un partenariat avec l'association Infos Jeunes de Lorient afin de bénéficier de son expertise, de la coordination de mise en place de binômes intergénérationnels et d'un suivi tout au long de la cohabitation. Le nombre de binômes est passé de 3 fin 2023, à **7 binômes constitués en 2024**.



Végétaliser les cours d'école

Les deux opérations livrées en 2024 sont le fruit d'un travail collaboratif avec les enseignants et les enfants (détails page 11):

Ecole Cliscouët

La nouvelle cours de l'école de Cliscouët (décrise dans le rapport de développement durable 2023) est livrée début 2024.

Ecole Jean-Moulin

Dans cette école, l'asphalte a fait place aux plantations d'arbres et différentes structures : une cabane, un mur d'expression,, un banc de l'amitié, un terrain multisport, une aire de jeux en mulch avec hamac, une structure filet, des rondins de bois d'équilibre, des structures en saule tressé vivant tel qu'un igloo, une clairière avec une tour à nichoir, un hôtel à insectes, deux théâtres pour l'enseignement de plein air ...



Ecole Cliscouët

Chiffres Cliscouët:

- Surface de la cour: 3 200 m²
 - 95 arbres plantés
 - Surface désimperméabilisée : 1 270 m²
 - Création de 1 155 m² plantés
 - Création de 600 m² en mulch
- => 55 % de la surface de la cour est perméable



Ecole Jean moulin

Chiffres Jean-Moulin:

- Surface 3500 m²
 - 86 arbres de hautes tiges plantés
 - 1480 m² de surface végétale et perméable créées
 - 270 m² de zone mulch perméable
- => 50 % de la surface de la cour est perméable



Concerter autour de la requalification et la végétalisation de la place Fareham

En 2024, une concertation est engagée avec les habitants, les commerçants, les associations et le conseil du quartier, pour requalifier la place Fareham et le square du Ponant. Les services de la Ville ont imaginé des espaces végétalisés, favorisant le lien social et l'activité commerciale: îlots arborés, mobilier urbain, éclairage Led basse consommation, possibilité de maintien du marché dominical.



Nouvelle rue de Nomény

Requalifier et végétaliser la rue de Nomény

Chiffres :

- Plantation de 20 arbres tiges et cépées
- Crédit de 305 m² de surface végétale et perméable
- Crédit de 175 m² de surface pavé joint engazonné et perméable

Suite à une concertation menée avec les habitants, la rue de Nomény, comprise entre le 65e RI et la rue de Strasbourg, dans le quartier Nord-Gare, est désormais une zone de rencontre où la vitesse est limitée à 20 km/h. Végétalisée, elle donne la priorité aux piétons et vélos qui peuvent circuler dans les deux sens. Les treize places de stationnement sont engazonnées, et deux d'entre elles seront réservées aux personnes à mobilité réduite.

Lutter contre les incivilités avec la police de l'environnement

La police de l'environnement (lancée en juin 2022) a enregistré 287 mains courantes en 2024 (chiffre stable) portant sur l'occupation du domaine public ou privé et les terrasses (30%), les pollutions, la propreté, les dépôts, les déchets et l'insalubrité (22%), le bruit (21%), la publicité, les enseignes, les pré-enseignes (9%), les affichages et TAG (4%), les nuisances animales (3%), la mécanique sauvage (3%), la végétation envahissante ou dégradation d'espaces verts (2%), les inondations (1%), les incendies (1%), la pêche interdite (1%), autres (4%) ...



Adopter un programme de fleurissement durable

Etablir des modes de consommation et de production durables



Les plantes annuelles et bisannuelles, qui constituent le fleurissement saisonnier ont un temps de vie court et un impact écologique : exigeantes en eau, produisent des déchets liés aux végétaux arrachés, nécessitent de l'énergie tant pour la production que le transport.

La ville fait évoluer ses pratiques avec le choix d'un fleurissement pérenne composé de plantes vivaces (plantes ayant une durée de vie de plusieurs années) et de bulbes.

Entre 2024 et 2025, elle plantera près de 120 000 bulbes (Narcisses, Tulipes, Crocus, Cyclamen), 11 000 vivaces et arbustes. 4 000 m² de prairie fleurie ont été semés 2023.

Produire bio, local et en régie pour les crèches

Chiffres 2024 de la régie maraîchère municipale:

- 7 tonnes de fruits et légumes, 16 000 m² de surfaces cultivées entre le Perenno et le Rohic, 900 m² de serre froide

En 2024, la régie maraîchère se développe au Rohic avec une adduction d'eau sur le site (1 ha de surface cultivable supplémentaire). Indépendamment des crèches, elle a livré la cuisine centrale avec les surplus (1047 kg) et le centre Henri Matisse en été pour des ateliers cuisine (521 kg).



Consommer responsable en achetant mieux

Mesures environnementales :

Depuis 2023, l'analyse du critère « environnement » est approfondie via un cadre de réponse imposé, les candidats devant renseigner des points précis (au lieu de considérations générales). Si ce critère pèse assez peu dans le choix final des attributaires (une pondération > 20 % présente des risques juridiques), son intérêt est de forcer les candidats à proposer des engagements plus clairs et vérifiables.

Les marchés 2024 les plus approfondis sur le plan environnemental sont:

- Fournitures alimentaires (dont 6 lots BIO, et 1/3 d'acteurs locaux)
- Aménagements paysagers rue Renaudot, place Fareham, végétalisation de la cour d'école Jean Moulin
- Achat de 12 véhicules d'occasion (réemploi)
- Passage de l'éclairage du Palais des Arts en éclairage LED
- Marché d'AMO pour l'élaboration du Budget Vert (dont les résultats seront présentés dans le rapport 2025)

Adhésion au réseau RESECO

Le recours à ce réseau a permis de nourrir la réflexion sur différentes consultations : fourniture de denrées alimentaires, engrains pour les terrains de sport, chapiteau Salon du Livre, maintenance réseau téléphonie, fourniture de végétaux, matériels scolaires, MOE Calmette, marché de transport des personnes.

Consommer responsable en achetant moins

Papiers (tonne)	2021	2022	2023	2024	Evolution en 4 ans
Photocopies	12,17	12,12	10,69	10,92	- 10%
Hygiène	24,30	13,48	15,20	8,13	- 66 %

Magasin de seconde main « mobilier matériel »

Les achats neufs ne sont désormais possibles que si le bien n'existe pas au magasin de seconde main.

Le web enchère pour le matériel réformé

En 2024, 4 ventes de 46 véhicules et divers matériels ont été effectuées sur un site dédié pour un gain de plus de 190 000 €

Chiffres 2024:

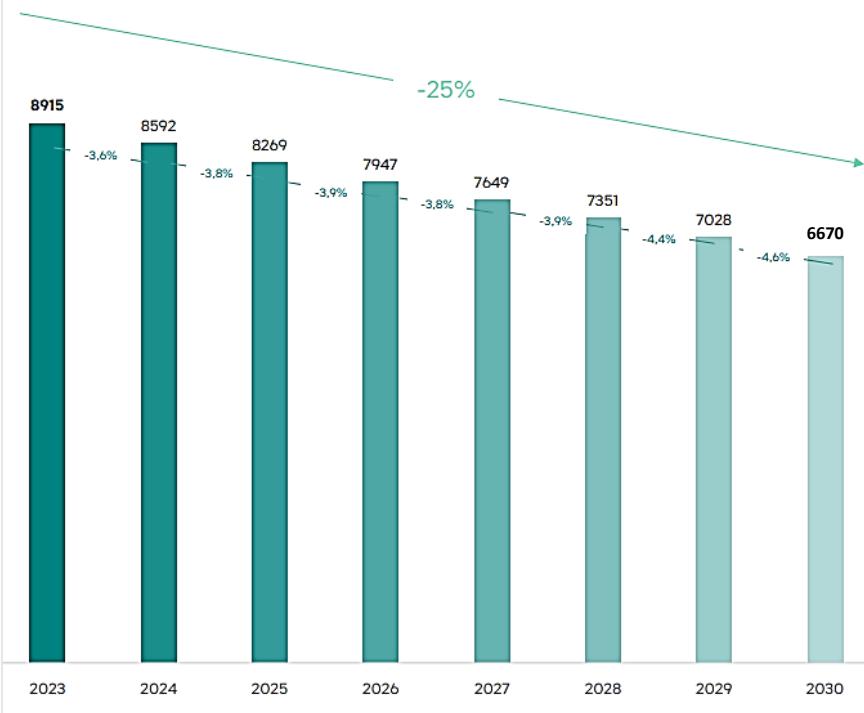
- 64 % des consultations ont intégré des clauses ou critères environnementaux (légère baisse par rapport à 2023 s'expliquant par davantage de marchés de prestations intellectuelles)
- 15 marchés ont intégré des clauses sociales, soit 4 600 heures contractualisées, pour des marchés de bâtiment (Kerniol pour 2/3) et voirie



Réduire les émissions de gaz à effet de serre

Prendre des mesures
pour lutter contre les
changements climatiques
et leurs répercussions

**Vue d'ensemble de la trajectoire de réduction des émissions de
Gaz à Effet de Serre de la collectivité**



La stratégie Nationale Bas carbone (SNBC) est une initiative gouvernementale visant à définir et mettre en œuvre des actions concrètes pour atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2050. A partir des émissions générées par son patrimoine et ses services en 2023 (8 915 tonnes de CO₂ éq*), la ville de Vannes peut se projeter de la même manière vers 2050 et définir ainsi un objectif à court et moyen terme (2030):

- un objectif à court terme (2026): -11 % (7947 tCO₂e)
- un objectif à moyen terme (2030): - 25% (6 670 tCO₂e)

L'objectif 2030 suppose des émissions évitées égales à 2 245 tCO₂e, avec des trajectoires de réduction qui doivent porter prioritairement sur les postes les plus émetteurs:

Les bâtiments et le patrimoine:
1 191 tCO₂e à éviter (13,4%)

Les déplacements
557 tCO₂e à éviter (6,3%)

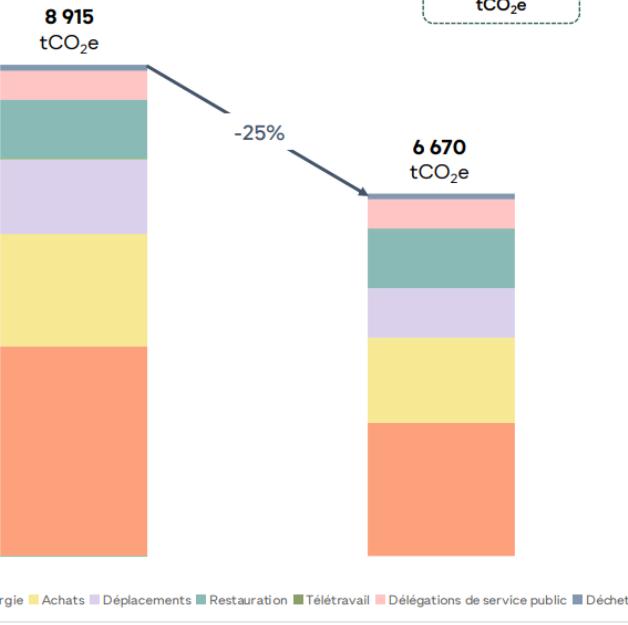
Les achats
494 tCO₂e à éviter (5,5%)

- 2 245 tCO₂e
(25%)

*Le rapport de développement durable 2023 indique une émission de 9 002 tonnes de CO₂éq générées par les activités de la commune en 2023. Ce chiffre a été figé à 8 915 tonnes équivalent CO₂ suite à consolidation.



Réduire les émissions de gaz à effet de serre



Les champs d'actions prioritaires sont (les émissions à éviter par champ d'action sont en cours de définition) :

Bâtiments et le patrimoine:

- Diminution des consommations d'énergie
- Augmentation de l'intensité d'usage des bâtiments (mutualisation par exemple)
- Rénovation énergétique des bâtiments
- Evolution du choix des énergies
- Développement des ENR

Déplacements:

- Réduction de voiture thermique (déplacements professionnels et domicile-travail) au profit des mobilités douces, des transports en commun, du covoiturage et des modes de déplacement à faibles émissions

Achats :

- Acheter moins, acheter mieux (critères d'achats durables)

En parallèle, la ville de Vannes poursuit :

- Son adaptation au changement climatique en redonnant une place à la nature en ville, en intégrant la santé dans les opérations d'aménagement, en préservant le patrimoine végétal propice à la séquestration du carbone ...
- La valorisation de circuits courts
- La sensibilisation et la mobilisation des acteurs du territoire



Faire de Vannes, une ville de vélo

En 2024, Vannes poursuit un plan vélo, complémentaire avec les aménagements portés par Golfe du Morbihan Vannes Agglomération. En prévision du Tour de France Féminin, qui prendra son départ de Vannes en juillet 2025, la ville dépose une candidature au label Ville à vélo du Tour de France, avec le soutien de l'agglomération. Elle souhaite affirmer son engagement pour le vélo du quotidien, le vélo pour tous, le cyclisme sportif et le tourisme à vélo.

Nouvelles actions 2024:



Nouvelle piste cyclable boulevard des îles

Chiffres 2024:

- **100,8 km d'itinéraires cyclables (tous sens):**
 - 58 km de pistes cyclables dont 19,5 km créées depuis 2020 (+ 53%)
 - 34 km de bandes cyclables
 - 1 km de voies partagées bus/vélo
 - 3,8 km de voies revêtues partagées entre les piétons et les cycles
 - 4 km de voies vertes

- Des perméabilités douces dans toutes les nouvelles opérations urbaines, via la modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU)
- 18 nouvelles orientations d'aménagement et de programmations qui comportent toutes des perméabilités cyclables obligatoires.
- Pacification de la rue Billault, devenue piétonne et cyclable
- Pacification de tous les espaces publics aux abords de la gare (1,6 km de liaisons cyclables)
- Transformations de voiries pour sécuriser le cycles du Racker à Avel Dro
- Aménagement de 10 giratoires hollandais, avec des priorités vélo (Avel Dro, Wilson, Racker, Pompidou...)
- Réalisation d'une piste cyclable de 1 km boulevard des Îles, assurant une liaison avec Arradon

Sur cet axe, la ville a réorganisé le profil en travers et fait le choix de séparer la piste cyclable de la route par une bordure. La largeur de la route est diminuée ce qui oblige les voitures à ralentir. Avec ce nouveau kilomètre de piste cyclable, la ville relie sans discontinuités Vannes à Arradon, voire bientôt à Séné.



Faire de Vannes, une ville de vélo



Station de gonflage et réparation Pompidou/Jourdan

Double sens cyclable

Sur 170 rues à sens unique recensées dans les zones apaisées, 110 rues sont à étudier pour un passage en double-sens cyclable. Une étude de déploiement est lancée en concertation avec GMVA et VELOMOTIVE depuis 2024.

Stationnement vélo

En 2024, Vannes compte 1300 arceaux, 36 places sécurisées en centre historique (local sécurisé) 31 consignes sur des sites intermodaux dont 20 en gare de Vannes (62 places), 3 consignes pour les personnels et usagers des crèches de Ménimur et Kercado, 10 rails mobiles de 4 à 6 arceaux soit 80 places au total, déplaçables pour les évènements.

Stations de réparation et de gonflage, sur l'espace public

13 stations de gonflage et de réparation équipent l'espace public. Elles sont accessibles 24 h/24 h, fonctionnent avec tous types de vélos et fournissent tous les outils nécessaires (clefs plates, tournevis, etc...). 9 stations de gonflage supplémentaires sont disponibles dans des stations de carburant (privées).

Compteurs à vélos pour évaluer l'évolution de la circulation des cycles

En 2024, il existe 2 compteurs vélo à Tohannic et boulevard de la Paix. La circulation moyenne annuelle avoisine 350 passages/jour sur ces axes avec un pic en juin de 480 passages/jour.

Evolution du nombre de passages de cyclistes depuis 2022 :

ANNEE	2022	2023*	2024*
COMPTEUR TOHANNIC Installation juin 2022	62246	124821	122736
COMPTEUR PAIX Installation septembre 2022	34068	133999	141724
TOTAL GENERAL	96314	258820	264460

* corrections appliquées les jours de disfonctionnement



Faire de Vannes, une ville de vélo

Les agents municipaux sont incités à réaliser leurs déplacements professionnels à vélo et disposent :

- d'une flotte de 38 vélos électriques en libre-service
- de 3 VTT électriques pour les patrouilles de la police municipale (utilisés pour la première fois lors du passage de la flamme Olympique, et 1 vélo cargo (parcs et jardins)

Le stationnement sécurisé se déploie autant pour la flotte professionnelle et pour le stationnement des vélos des agents qui pratiquent ce mode de déplacements entre le domicile et le travail.



VTT électriques pour la police municipale



Stationnement vélo

Stationnements sécurisés :

- 13 places dans un garage sécurisé parking du 8 mai 1945
- 20 places en ouvrage sécurisé rue Victor Hugo
- 12 places dans un local dédié à l'Hôtel de Ville
- 15 places abritées aux Salines de Conleau



Réduire la part des déplacements en voiture du personnel municipal



Mail de la Rabine

Pour améliorer le confort des piétons, un plan est déployé pour:

- Faire l'inventaire des bancs existants et où qui mériteraient d'être installés. Fin 2024, Vannes comptait 758 bancs, soit un pour 70 habitants. Au travers de marches exploratoires, menées avec les conseils de quartier, les services de la ville ont pu identifier une quarantaine de nouveaux emplacements. Au total, ce sont 60 bancs qui seront posés d'ici à la fin de l'année 2025, pour un budget de 100000 €.

Chiffres 2024:

- 170 agents ont bénéficié du Forfait Mobilités Durables (+ 36% depuis 2023)
- 80 agents bénéficient de la prime transport

	2021	2022	2023	2024	Evolution en 4 ans
Dépla-cements pro	Flotte vélos électriques	24	24	26	38
	Nb de trajets « pro » en bus	137	450	480	410

Les déplacements alternatifs à la voiture solo sont largement encouragés par la ville de Vannes auprès de ses agents:

Pour les déplacements domicile-travail :

- Forfait Mobilités Durables (FMD) et entretien annuel de sécurité du vélo
- Un "coach" mobilité à disposition des personnels nouvellement recrutés
- La plateforme de covoiturage « Blablacar Daily »
- Les nouvelles liaisons cyclables disponibles sur l'application gratuite « Géovel »

Pour les déplacements professionnels:

- Flotte de vélos électriques
- Cartes bus
- Voiture électrique
- Train et covoiturage pour les séminaires et formations

Adopter un plan piétons



Adopter un plan piétons

- Mettre à jour le plan d'accessibilité de la voirie et des espaces publics. Sur un itinéraire de 70 km en ville, un certain nombre de points sont à corriger pour améliorer le cheminement des personnes à mobilité réduite. Dans le même temps et suite à un diagnostic de l'état global des surfaces de trottoirs sur les principaux axes de la ville, les agents de la voirie réaliseront entre 2024 et 2026, des travaux dans plusieurs rues.

Ce plan pluriannuel sera réévalué chaque année pour une amélioration continue de la praticabilité des espaces publics.

Adapter l'espace public pour favoriser la pratique des transports en commun et du vélo

Voies bus - Réalisations 2024:

- PEM – Voie dédiée aux transports collectifs

En 2024, l'avenue Favrel et Lincy évolue :

- mise à sens unique pour les voitures (en allant vers la gare)
- création d'une voie dédiée aux transports collectifs
- aménagement d'une piste cyclable bidirectionnelle confortable



Inventaire des cours d'eau et des zones humides

Une consultation est engagée en 2024 pour une étude menée de mars 2025 à l'été 2026. Elle vise à inventorier les cours d'eau et à actualiser l'inventaire des zones humides, afin de les protéger au Plan Local d'Urbanisme.



Retrait des embâcles sur le Meucon, à Kermesquel

Restauration des milieux aquatiques sur le Meucon

En décembre 2024, un important chantier de restauration de la ripisylve sur le Meucon a été engagé par Golfe du Morbihan Vannes Agglomération. Sur 1430 m de berges, de Kermesquel jusqu'à Botcouarch, une entreprise de travaux forestiers est intervenue pour sécuriser les arbres en berges et enlever les embâcles faisant obstacle total au cours d'eau.

Autocontrôle des eaux de baignade de Conleau

Afin de garantir aux usagers du bassin une eau de baignade de qualité, un dispositif d'autocontrôle est reconduit chaque année. Des prélèvements et analyses sont systématiquement réalisés après des épisodes pluvieux (facteur dégradant) afin de garantir la qualité de l'eau et la renouveler au besoin. Le maire peut décider d'interdire la baignade avant même de connaître les résultats des prélèvements, ceci afin de garantir au mieux la protection sanitaire des baigneurs. Le suivi est assuré par Golfe du Morbihan Vannes agglomération. **Le classement de l'Agence Régionale de Santé, en 2024, qualifie d'excellente la qualité de l'eau du bassin et de la plage.**



Etre labellisée « Territoire Engagé pour la Nature »

Vannes est labellisée mi-janvier 2024, une reconnaissance nationale pour la démarche engagée, les actions réalisées et celles à venir en matière de mobilisation collective en faveur de la lutte contre l'érosion de la biodiversité: valoriser les efforts de notre ville pour préserver son cadre de vie et garantir santé et bien-être à ses habitants, enclencher et porter avec nos partenaires la transition écologique du territoire, investir sur l'avenir et devenir ambassadeur de la nature.

Expertiser les prairies et bois humides du quartier de Limoges



Expertise écologique menée conjointement par Bretagne Vivante et LPO

Cette étude est menée de février à novembre 2024 sur 9 ha, par un groupement constitué de Bretagne Vivante et de la LPO. Elle vise à identifier les enjeux de biodiversité, les bonnes pratiques de gestion à mettre en œuvre, et définir un plan guide pour de futurs itinéraires de promenade et de découverte.

Depuis 70 ans, la prairie de Limoges n'est ni retournée, ni amendée, ni traitée, ni cultivée, ce qui conduit Bretagne Vivante à la qualifier de « quasi monument historique », dans un contexte de disparition à l'échelle régionale.

221 espèces floristiques ou sous espèces ont été inventoriées au total, dont 3 espèces très rares (Frêne à fleurs, Ajonc de Bréogan, Arum d'Ethiopie). Plusieurs dizaines de pieds d'orchis brûlés, espèce quasi-menacée en Bretagne et orchis à fleurs lâches. De très nombreuses espèces faunistiques sont également dénombrés. Un plan de gestion sera proposé en 2025.



Améliorer les fonctionnalités écologiques d'une mare à Beaupré La Lande

Refuge LPO de Beaupré La Lande



Dans le quartier de Beaupré La Lande, des travaux ont été réalisés pour revitaliser la prairie humide, notamment en y aménageant des mares et en y plantant des arbres. Labellisé Refuge LPO, le site nécessitait cependant une mare plus profonde pour favoriser l'accueil et la reproduction de la faune aquatique tout au long de l'année.

Cette dernière a été creusée en octobre 2024 par une entreprise spécialisée. Sa profondeur de 1,20 m lui permet de ne pas geler en hiver et de ne pas s'assécher en été, assurant ainsi le bon déroulement des cycles de vie des insectes et des amphibiens issus des pontes.

Assainir les boisements malades Parc de Rohan

Abattage mené en présence d'un observateur chiroptérologue de l'association Bretagne Vivante

Une trentaine d'érables du parc de Rohan sont fragilisés par la maladie de la suie, une maladie cryptogamique qui produit des spores allergisants. Le site est utilisé comme zone de chasse par les chauves-souris mais les observations n'ont pas mis en évidence l'utilisation de cavité. **L'opération d'abattage est donc programmée en automne, en présence de naturalistes de l'association Bretagne Vivante qui vérifient l'occupation du site par les chiroptères depuis l'été. Trois refuges à chauve souris sont installés dans le parc.** Pour mémoire, en 2020, 8000 jeunes plants et 12000 jeunes arbustes ont été plantés afin de régénérer le boisement.

Creusement d'une mare plus profonde à Beaupré La Lande



Expertiser les espaces naturels littoraux en prévision de nouveaux plans de gestion



Restitution des inventaires réalisés par trois consultants naturalistes en présence du Conservatoire du Littoral

Inventaires et préconisations de gestion formulées par un groupement de trois consultants naturalistes: Cyrille Blond, Argyronète et Ekho Delamare (chiroptérologue).

Le Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres (CELRL) est propriétaire des sites naturels littoraux des rives du Vincin et la pointe des Emigrés.

En qualité de gestionnaire, la ville de Vannes a engagé des expertises écologiques afin de mettre à jour les plans de gestion d'ici à 2026.

Privilégier la lande atlantique sur les rives du Vincin

80 pins fragilisés par l'incendie de 2022 sont évacués en septembre. Introduits au XIXe siècle au détriment de la végétation locale constituée de bruyère, ajonc et molinie, cette opération va permettre un retour à la diversité et à la richesse floristique de ce site emblématique. Sur les conseils de la LPO, la date du chantier a été adaptée et repoussé après la période de nidification de l'Engoulevent d'Europe, qui niche au sol.



Adapter les pratiques de gestion et d'entretien aux enjeux de biodiversité



Bassin de Bilaire

Le pâturage extensif, c'est-à-dire par une faible densité d'animaux à l'hectare, est pratiqué, depuis plusieurs années, sur les prairies humides. Il conduit à une hétérogénéité dans la végétation, ce qui favorise la biodiversité.

- Pointe des émigrés (moutons) : 3,1ha
- Bassin d'orage de Kerlann -Ténénio – Laroiseau - Bilaire (moutons): 2 ha
- Kerluherne (chevaux) : 4 ha
- Kermesquel (chevaux) : 1,5 ha
- Poignant (chevaux et Poneys) : 1,8 ha
- Limoges (génisses) : 4,2 ha
- Beaupré La Lande (moutons et chèvres) : 0,5 ha

Contribuer à faire découvrir la ferme du Vincin aux scolaires vannetais

92 classes vannetaises accueillies en 2024

La ville de Vannes finance l'accueil des classes vannetaises à ferme pédagogique du Vincin, une occasion de découvrir le monde agricole, au cœur du site naturel protégé des rives du Vincin, dès le plus jeune âge. Il s'agit d'un projet tripartite entre l'exploitant, la ville de Vannes (qui finance l'accueil pédagogique) et le Conservatoire du littoral (propriétaire du site). En janvier 2024, Christophe Lefevre, exploitant de la ferme, a proposé aux promeneurs intéressés de l'accompagner dans la petite transhumance sur les sentiers côtiers depuis Conleau vers la bergerie de Bernus.



Créer un jeu de l'oie sur l'environnement

1,2,3 Planète - Jeu m'engage



Les jeunes de la commission environnement du CMJ de Vannes (Conseil municipal des jeunes) ont cherché comment intéresser les enfants aux questions environnementales. De cette réflexion est née l'idée d'un jeu ludo-pédagogique basé sur le jeu de l'oie et accompagné d'une petite centaine de questions sur l'écologie en 3 thématiques.

Ce jeu a été imaginé par les jeunes, avec le concours de deux illustratrices-graphistes et l'association AcSoMur. Il a été offert à 23 structures vannetaises de loisirs, périscolaires, centre socio-culturels. Il a reçu le « Diplôme d'action remarquable 2024 » des CMJ du Morbihan.

Expliquer, impliquer, sensibiliser à la Maison de la Nature

Plus de 5000 participants en 2024

Située à deux pas de l'espace naturel protégé de la Pointe des Emigrés, la Maison de la Nature est une invitation à la connaissance du patrimoine naturel local pour mieux le respecter. Plus de 5.000 personnes ont fréquenté la Maison de la Nature en 2024. Ce sont les scolaires qui sont les plus concernés (3.725 enfants). Les activités grand public se stabilisent : 540 jeunes, 312 adultes sur 55 ateliers. A ceci se rajoutent 15 ateliers pour l'instruction en famille, 14 pour les ASLH et TSCN, 20 pour l'accueil des villes de France.



Développer des projets respectueux de l'animal en ville



Parc canin de Kermesquel

Un nouveau parc récréatif canin sur le site de Kermesquel

Le site de Kermesquel accueille depuis début juillet 2024, un caniparc. Cet espace clos, propose aux chiens et à leurs accompagnants de s'amuser le long d'un « parcours d'agilité » composé de différents modules : passerelles, tunnels rigides, palissades, haies, pneus... (modules en cours d'installation).

Le caniparc et le jardin du souvenir, contigüs, sont la concrétisation de deux projets lauréats de la première édition du budget participatif de la ville de Vannes.

Conventionner avec les éco organismes CITEO et ALCOME pour réduire les emballages abandonnés et les mégots

Deux conventions sont passées avec CITEO, pour la réduction des déchets d'emballage abandonnés diffus, et ALCOME, pour la réduction des mégots sur l'espace public. Ils apportent un soutien financier à la ville qui s'engage à mettre des plans d'actions pour une ville toujours plus propre:

- > 69 000 € en 2024 par CITEO (230 000 à compter de 2025)
- > 56 000 € à compter de 2025 par ALCOME (112 000 € à compter de 2026)

Se mobiliser collectivement lors du World Clean'Up Day

50 kg de déchets ramassés
91, 7 kg de mégots recyclés en 2024



7ème édition du World Clean Up Day le 21 septembre, avec la participation active d'écoles, de conseils de quartiers, d'entreprises et du grand public.

Les actions organisées par la ville de Vannes sont :

- Nettoyage de Larmor Gwened
- Nettoyage de la Rabine (ânes), participation du CMJ depuis la pointe des Emigrés, avec distribution de boîtes à mégots
- Nettoyage de Ménimur et du secteur Ouest avec les centres sociaux Henri Matisse et Le Rohan



Par ailleurs, la ville a apporté son soutien aux écoles de Cliscouët, de la Rabine, Sainte Jeanne d'Arc, Pierre René Rogue, aux collèges Saint François Xavier, Saint-Exupéry, à l'ALSH Tohannic, au conseil de quartier Sud Est, aux habitants du quartier de Conleau Cliscouët, à ISATECH, Décathlon ...



Le budget participatif

La ville de Vannes s'est dotée d'un budget d'un million d'euros sur la période 2021/2026. Pour la 3ème édition du budget participatif, 21 projets sur 114 ont été retenus et soumis au vote des vannetaises et vannetais, et 11 projets seront réalisés par la ville entre septembre 2024 et décembre 2025 :

- Installation de cinq cendriers interactifs et recyclage des mégots
- Dotation de quatre fauteuils roulants au Palais des Arts et à l'Auditorium des Carmes
- L'installation d'agrès sport santé et de bancs à Conleau Cliscouët
- Installation de tables de tennis de table, de foot volley, de pique-nique et la plantation d'arbres au stade Bécel
- La mise en place de casiers sécurisés à Conleau
- L'installation d'une fontaine à eau au Sud de Vannes
- Des bancs aux abords du stade de Kercado
- Installation de panneaux clignotants aux abords de l'école de Beaupré La lande
- Installation de deux tables de tennis de table sur le port
- Eclairage en bleu d'un passage- piétons à Conleau Cliscouët
- Création d'une mini scène à Ménimur
- Création d'une aire de jeux petite enfance (1 an et plus), en complément de l'aire de jeux existante.

La journée citoyenne, solidaire et intergénérationnelle

La 2ème édition de la journée citoyenne a eu le lieu le 22 mai 2024 aux couleurs de la solidarité. 23 associations solidaires et résidences pour personnes âgées se sont mobilisés pour participer à cette journée. 37 ateliers avec plus de 200 places ont été proposés aux vannetaises et aux vannetais dans des domaines variés : ateliers culinaires, collecte et tri de livres, de vêtements, atelier jardinage, bricolage etc....Une centaine de Vannetaises et Vannetais ont participé à ces ateliers avec des retours très positifs.



Des comités consultatifs pour échanger sur des thèmes ou projets

Des partenariats pour le développement durable

Les comités consultatifs sont composés d'élus, de partenaires institutionnels et associatifs. En 2024, les sujets suivants ont été abordés:

Déplacements doux et mobilités urbaines :

Bilan des actions réalisées depuis 2023, aménagement du tronçon "giratoire Cliscouët/Arthaud" , enjeux-méthodologie-planning du double sens cyclable.

Commerce et attractivité:

Modification du règlement intérieur des halles des lices, charte des bonnes pratiques des chantiers de bâtiment en cœur de ville, bilan des animations avec les fermetures de rues estivales, contribution de la ville de Vannes aux concerts dans les bars (GIP café culture) - bilan d'un été « food truck » à Larmor Gwened, changement d'enseignes, mercato des nouveaux commerces en 2024, animations et marché de Noël.

Valorisation de la culture et de la langue bretonnes :

Etat des lieux des actions municipales en matière de valorisation de la culture et de la langue bretonnes, point sur la charte "Ya d'ar Brezhoneg" et échanges.

Egalités Femmes hommes :

- Initiatives prévues pour le mois de mars, présentation de la programmation "Terre de jeux" et échanges, lancement du projet de nouveau plan d'action des ressources Humaines pour l'égalité, échange sur les enjeux prioritaires pour les un.es et les autres.
- Initiatives à mener en commun pour les mois de novembre et de mars, idées de thématiques, présentation des résultats de l'index égalité professionnelle de la Ville de Vannes, question ouverte sur le souhait pour les associations de rajouter un sujet à l'ODJ.

Secteur patrimonial remarquable

- Information sur le projet Château-Gaillard et la restauration des Orgues de St Patern, points d'étape sur l'OPAH-RU, l'ORI, la modification du PSMV, la lancement d'une étude de colorimétrie.
- Présentation du projet de plan de gestion des remparts, information sur l'état d'avancement de l'étude de colorimétrie du coeur de ville et questions diverses.

Climat et biodiversité:

- Enjeux, objectifs, projets de Vannes pour la labellisation TEN (reconnaissance 2023-2026)
- Solarisation des parkings, évolution de l'OAP Beaupré La Lande et restauration de zones humides, patrimoine arboré du parc de Rohan



VANNES